

ALLOCUTION

Monsieur le Vice Président du Conseiller Général
Monsieur le Conseiller Régional
Mesdames et Messieurs les Maires et représentants des communes voisines,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames Messieurs,

Dans les circonstances qui nous réunissent aujourd'hui, permettez- moi de vous apporter un salut amical, et de vous dire à quel point le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir cet après midi à l'occasion de l'inauguration du parking « de VILLE ».

(J'excuse tout d'abord Monsieur Pierre N'GAHANE Préfet de notre département qui avec regret n'a pu se joindre à nous.)

C'est donc en présence de :

- Monsieur Gilbert SAUVAN premier vice président du conseiller général représentant Jean Louis BIANCO Président du Conseil Général.
- Monsieur Jean Yves ROUX Conseiller Régional représentant Michel VAUZELLE Président du Conseil Régional (Provence Alpes Cote d'Azur).
- Monsieur Serge PRATO Président de la Communauté de Commune du Moyen Verdon,
- Monsieur Marcel CHAIX Président de la Communauté de Commune du Teillon.
- Du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie, représenté par le Major Didier AUBERT .
- De la population de st julien, des financeurs, des intervenants sur ce chantier, et du conseil municipal bien évidemment que nous venons de couper le ruban tricolore.

Je voudrais tout d'abord vous expliquer les raisons qui ont motivé le conseil municipal à la réalisation de ce projet qui s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement du village et notamment de son centre ancien.

Notre Village accueille de nouvelles familles, (8 pour l'année passée à titre d'exemple), certains propriétaires louent leurs appartements en saisonnier ou à l'année, d'autres réhabilitent dans un objectif identique, et c'est tant mieux.... Les automobilistes ont des difficultés pour trouver un lieu où garer leurs véhicules.

Face à cela, et fort de constater qu'au fil du temps cela posait un réel problème de stationnement et principalement dans le quartier de Ville, où les règles élémentaires de sécurité n'étaient plus respectées.

Le conseil municipal a donc décidé de réorganiser le stationnement, afin de faciliter la circulation dans les rues étroites du village et de dégager ainsi les places destinées à être des lieux de distraction et de découverte de la vue panoramique sur le lac et la baie du Touron.

Je dois au passage remercier la famille Vincent anciens propriétaires de ce terrain de nous avoir fait la préférence à un prix tout à fait accessible. Ainsi que la Région qui nous a aidés pour cette acquisition à hauteur de 70 %

Mlle Sophie COLLOMP pour nous avoir cédé une parcelle de terrain aux abords de l'accès.

Après avoir eu recours au syndicat d'électrification de la région du Verdon afin d'élargir l'accès et redimensionner le local EDF, amener la basse tension et l'éclairage public sur le terrain.

Il a fallu estimer le coût de ce projet grâce aux compétences et aux conseils de l'architecte de la CCMV Jean Luc BLACHE, et demander des aides financières adaptées de façon à minimiser au maximum l'apport sur nos fonds propres

Et là je remercie très sincèrement pour leur soutien :

- M le SOUS PREFET de Castellane au travers de la Dotation Globale d'Équipement à hauteur de 20%.

- M Christophe CASTANER Vice Président du CONSEILLER REGIONAL délégué à l'époque à l'aménagement du territoire qui nous a aidés à obtenir 30 % de la REGION.

- M Gilbert SAUVAN que j'ai sollicité sur deux tableaux l'aide du conseil général pour 10% du coût global, et 50 % dans le cadre des produits des amendes de police concernant les dépenses liées à la sécurité.

- M René MASSETTE délégué aux services publics à l'électrification rurale en matière d'éclairage public pour une participation financière de l'ordre de 30% sur l'achat et la pose des candélabres.

- Et enfin Ludovic MANGIAPIA président du Syndicat d'électrification. Pour le financement des travaux éligibles à l'opération.

Puis nous avons confronté les propositions de plusieurs entreprises. La commission travaux représentée par Mmes Véronique BRACHET, Arlette DIDIER et Mrs Jean Denis MONTELLIMARD, et Jean Pierre PRATO, ont comparé les différentes offres, et ont choisi l'entreprise COZZI représenté aujourd'hui par son Chef de centre Michel COZZI pour le gros œuvre, l'entreprise MICOL pour la pose et la fourniture des candélabres.

Au total ce sont 70% d'aides financières qui nous ont permis de réaliser ce parking.

Le conseil municipal et moi-même sommes très fiers de pouvoir enfin mettre à disposition des habitants de VILLE, un lieu sécurisé, et répondant aux normes en vigueur. Je souhaite que bon nombre d'entre eux l'utilisent.

De rassurer ceux et celles qui depuis de nombreuses années étaient inquiets pour la circulation des véhicules de secours, des sapeurs pompiers, du camion d'ordures ménagères, du chasse neige qui n'arrivait pas à dégager correctement les rues, ainsi que le fourgon de la gendarmerie.

D'ailleurs, les gendarmes ont à plusieurs reprises donnés des avertissements, Sachez qu'à partir d'aujourd'hui si le stationnement est gênant, ils feront leur travail si nécessaire.

Mais je ne voudrais pas rester sur cette note trop préventive, ou alarmiste, et plutôt croire au civisme de chacun et chacune d'entre nous. Ce parking existe, nous l'avons voulu le plus convivial possible de par son emplacement et son esthétique, son intégration paysagère, discrète notamment grâce à la préservation des noyers.

Je sais qu'une habitude est très difficile à changer, ont dit même que c'est une seconde nature. Mais le confort de Ville en dépend et avec le temps vous verrez, vous ne le regretterez pas, certains même ont déjà prient place.

Avant de terminer mon intervention, comme la tradition le requiert je remercie toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ce parking, y compris nos employés communaux : Jocelyne, Jo, et Lulu.

Mais également les concepteurs que sont : Les Entreprises COZZI, INEO, La Direction Départementale des Territoires, la SARL MICOL, EDF, le Géomètre Gilbert BOYER, et naturellement le conseil municipal pour l'engouement et l'avis unanime sur ce projet.

Par conséquent mes chers amis, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, je mets officiellement le parking de VILLE à la disposition des usagers.

Je vous remercie.

Je cède la parole à Gilbert SAUVAN Conseiller Général de notre Canton.

Merci Gilbert,

M Jean Yves ROUX CONSEILLER REGIONAL délégué aux grands programmes routiers

Je vous remercie de votre attention et vous invite à présent à déguster un produit dont nous avons importé la recette d'une commune voisine dont je ne dirai pas le nom, ses représentants se reconnaîtront, préparé par quelques conseillers municipaux dévoués à cette tâche.

Bonne fin de journée à toutes et à tous, et bon stationnement.